

En septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a remis au Secrétaire général des Nations Unies le premier volume du Registre canadien des mesures anti-apartheid, établi en 1985 et faisant état des mesures prises volontairement par des particuliers, des organismes privés et d'autres paliers de gouvernement pour marquer leur opposition à l'apartheid.

Un programme d'aide à l'éducation pour les Noirs d'Afrique du Sud de l'ordre de 7 millions de dollars, a été approuvé en mai 1986. La majeure partie de cette somme sera consacrée à des bourses d'études au 1<sup>er</sup> cycle et à des activités éducatives de faible envergure en Afrique du Sud. En outre, l'aide humanitaire accordée aux familles des détenus politiques, a été portée à 1,5 million avec l'aide d'organismes privés.

Le Canada a par ailleurs accru ses contributions aux États voisins de l'Afrique du Sud pour les aider à réduire leur dépendance économique à l'égard de ce pays. Ainsi, le soutien financier accordé à la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe a été porté à 150 millions de dollars par année pour une période de 5 ans, et l'aide bilatérale aux pays membres de la Conférence a été établie à 400 millions pour la même période.

Le Canada a exprimé à diverses reprises son inquiétude au sujet des tentatives de l'Afrique du Sud pour déséquilibrer ses voisins, et il a condamné énergiquement les attaques de celle-ci contre le Botswana, le Zimbabwe et la Zambie en mai. Il s'est aussi vigoureusement élevé contre le rétablissement de l'état d'urgence en Afrique du Sud en juin, et a déploré publiquement l'accroissement des violations des droits de la personne qui en ont résulté.

Les efforts se sont poursuivis afin de promouvoir le dialogue avec l'Afrique du Sud ainsi qu'entre les divers intervenants dans ce pays. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré des leaders sud-africains des milieux politiques, religieux et autres, et le Canada a procédé à de nombreuses consultations avec d'autres pays. En outre, comme il a déjà été mentionné dans le présent chapitre, le premier ministre Mulroney s'est rendu en janvier en Afrique australe, où il s'est entretenu avec les dirigeants du Zimbabwe, de la Zambie et du Botswana.

En juin, M. Clark a déposé à la Chambre des communes le premier rapport annuel sur l'observation et l'administration du Code d'éthique touchant les pratiques d'emploi des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud, qui lui avait été remis par l'administrateur du Code, M. Albert Hart.

Le Canada a continué de s'intéresser et de participer aux activités relatives à la question de l'indépendance de la Namibie, tant aux Nations Unies qu'au sein du Groupe de contact. En particulier, il a pressé les membres des Nations Unies et d'autres organisations internationales à appliquer sans tarder et intégralement la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui offre un cadre pour l'indépendance de la Namibie.

## Moyen-Orient

En avril 1986, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a effectué une visite qui a été couronnée de succès en Jordanie, en Arabie Saoudite, en Égypte et en Israël. Au cours de son séjour, M. Clark a souligné l'engagement du

Canada à rétablir la paix par la justice, faisant tout particulièrement valoir l'impartialité de notre approche face aux problèmes du Moyen-Orient et les contributions pratiques que nous pouvons apporter en vue de leur règlement. Il a surtout insisté sur la nécessité d'admettre le droit d'Israël à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, en vertu de la résolution 242 du Conseil de sécurité, de même que le droit du peuple palestinien à une patrie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

En ce qui a trait au rôle du Canada dans cette région, M. Clark a vivement souligné les contributions pratiques que nous pouvons faire aux efforts des leaders qui ne craignent pas de prendre des risques pour rétablir la paix, comme le premier ministre Peres d'Israël, le président Moubarak d'Égypte et le Roi Hussein de Jordanie. Pour manifester son appui de façon concrète, le Canada a mis en train un programme bilatéral d'aide à la Jordanie peu après le retour de M. Clark. Ce programme, que M. Clark a qualifié d'initiative prioritaire pour soutenir notre politique de promotion de la paix au moyen de mesures concrètes, est le premier à avoir été établi à l'intention d'un pays du Moyen-Orient depuis l'instauration de notre aide bilatérale à l'Égypte en 1976. Par ailleurs, la Société Pétro-Canada pour l'assistance internationale a mis en place récemment un important programme d'aide à la Jordanie, visant l'étude sismologique pour la mise en valeur des hydrocarbures.

Par l'aide accordée à l'Égypte et à la Jordanie, sa participation aux opérations de maintien de la paix, son appui à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies et ses apports au titre de petits projets de développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, le Canada contribue de façon directe et concrète à la stabilité politique et économique de cette région.

Aux Nations Unies, par ailleurs, l'idée d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient a pris de l'ampleur. Toutefois, à la fin de l'année financière en question, d'importants obstacles restaient encore à surmonter, en particulier les divergences de vues sur les modalités d'une telle conférence et les doutes quant à son utilité pour favoriser un règlement. Nos représentants aux Nations Unies ont indiqué clairement que le Canada est en faveur d'une conférence internationale qui encouragerait la tenue de négociations directes entre les parties.

Le voyage de M. Clark au Moyen-Orient a surtout permis de donner un nouvel élan à nos relations commerciales grandissantes avec les pays de cette région. Le Moyen-Orient a continué d'être un important marché pour le Canada, nos exportations ayant totalisé 2 milliards de dollars en 1986. Le programme de foires et missions du Ministère a permis aux entreprises canadiennes participantes de trouver de nouveaux débouchés, et quelque 90 % d'entre elles ont réalisé des ventes à la suite de ce programme.

L'Arabie Saoudite, le Koweït, les Émirats arabes unis, Oman, le Qatar et Bahreïn constituent d'importants marchés pour les exportateurs canadiens. Même si leurs revenus ont diminué à la suite de la baisse des prix du pétrole, ces pays n'en sont pas moins de principaux importateurs, et devraient le rester. Plusieurs occasions sont offertes aux fournisseurs canadiens qui désirent en